

Nombre de membres :	
- En exercice	39
- présents	33
- pouvoirs	2

SEANCE DU 21 MAI 2026

Nombre de voix : 274	
- Pour	257
- Dont pouvoirs	10
- Contre	
- Abstention	

EPCI	DELEGUES TITULAIRES		DELEGUES SUPPLEANTS		NB DE VOIX
CA DU PAYS DE FONTAINEBLEAU	Mme SABATIER Véronique	X	M. GANDON Jean-Charles		3
	Mme ROUSSEAU Catherine	X	Mme BRUDER-CAUQUIL Marie-Claude		3
CA MONTARGOISE ET DES RIVES DU LOING	M. SABLIER Dimitri	X	M. PALIX Lilian	X	13
	M. PICARD Didier	X	Mme LEFEVRE Charline		13
	M. CHARPENTIER Damien	X	M. CHAUMERON Christian	X	13
	M. POINTLANE Serge	X	Mme DE LAPORTE Hélène		13
	M. DUPORT Jean-François	X	M. LETELLIER Vincent		13
CC BERRY LOIRE PUISAYE	M. GEOFFRENET Dominique	X	Mme PARMISARI Christine		1
	M. LECHAUVE Michel	X	M. Vincent GITTON		1
CC CANAUX ET FORETS EN GATINAIS	M. DE WILDE Florent	X	M. MARTIN Armand		9
	M. LETORT Alain	X	M. BOSCARDIN Yves	X	9
	M. CARRAT Rémy	X	M. JOBET Yohan		9
CC DE LA CLERY DU BETZ ET DE L'OUANNE	M. PARE Alexandre	X	M. TOUZET Thierry		7
	M. GAUDY Christophe	X	M. DELAGARDE Christian		7
	M. CHEVALIER Jean-Luc	X	M. HARAUULT Fabien		6
CC DE L'AILLANTAIS	M. DUMEZ Patrick	X	Mme MULLER Valérie		1
CC DE L'YONNE NORD	M. LEGAC Jacques	EXC	Mme COUTURE-ESQUERRE Séverine		1
CC DE PUISAYE FORTERRER	M. MASSE Jean	X	M. PAURON Eric		10
	M. MILLOT Claude (doyen d'âge)	X	M. THURET Alain		9
CC DES LOGES	Mme PREVOST Sylvie (secrétaire de séance)	X	M. DERNY Henry	X	2
	M. DE LA ROCHEFOUCAULD Philibert	EXC	Mme HEBERT Françoise		1
CC DES QUATRE VALLEES	M. FACY Joël	X	Mme RODRIGUEZ Karine	X	9
	M. FRISCH Daniel	X	Mme LEFEUVRE Evelyne		9
CC DU GATINAIS EN BOURGOGNE	M. MILACHON Marcel	X	M. ALLIOT Jean-François		6
	Mme ROGER Estelle	EXC	Mme DOUBLET Bernadette		6
CC DU JOVINIEN	M. MIGNON Didier	EXC	M. SATURNIN Alain	X	1
CC DU PAYS DE MONTEREAU	M. LAVAUX Pierre-Emmanuel	Pouvoir à M.Roy	M. LECOSNIER Sylvain	X	7
	M. ROY Yves	X	Mme GARREAU Isoline		7
CC DU PAYS DE NEMOURS	Mme LACROUTE Valérie	X	M. THERIAL Jean-Jacques	X	10
	M. REMOND Thierry	X	M. LABELLE Maxime	X	9
CC DU PITHIVERAIS GATINAIS	M. LEGENDRE Joël	X	M. BOUTEILLE Erick		5
	M. BAUER Christophe	X	M. DELMAS Flavien		5
CC GATINAIS VAL DE LOING	M. POMMIER Pascal		M. HYEST Jean-Jacques		9
	M. GILBERT Fabrice	X	M. BAUDOUIN Frédéric		9
CC GIENNOISES	M. MOREL Olivier	X	M. PRESSOIR Cyrille		3
	M. BICHON Rémi	Pouvoir à M.Morel	M. DOS SANTOS Joël		3
CC MORET SEINE ET LOING	M. ZAKEOSSIAN Dikran	X	Mme HALLEUR ECHAROUX Leslie		11
	Mme LAMOTTE Mélanie	X	M. COLAS Stéphane	X	11
	M. BELLIOU Jean-Claude	X	M. GUIMARD Jean-François		10

Vu l'arrêté inter préfectoral en date du 20 décembre 2018 portant création d'un Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE) sur le bassin versant du Loing à compter du 1^{er} janvier 2019,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.5211-2 et L.5211-10,

Considérant qu'en application de l'article L5211-10 du CGCT, modifié par la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014, le nombre de Vice-Présidents ne peut excéder 20% de l'effectif total de l'assemblée délibérante et ne peut jamais être supérieur à quinze Vice-Présidents.

Considérant que selon l'article 15 des statuts de l'EPAGE du Bassin du Loing, le nombre de Vice-Présidents est limité à 20% arrondi à l'arrondi supérieur de l'effectif total du comité syndical,

Il est proposé au comité syndical d'approuver que le bureau du syndicat soit composé de six Vice-Présidents et de six autres membres du bureau.

Au vu de ces éléments,

Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

FIXE le nombre de six vice-présidents du comité syndical,

FIXE le nombre de six autres membres du bureau syndical,

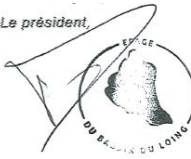
CONSTATE que l'effectif total du bureau est de treize membres.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Montargis

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Pour extrait conforme,
Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits.

Le Président,

Le président,

EPAGE
DU BASSIN DU LOING

La secrétaire de séance,




EPAGE
DU BASSIN DU LOING